

# REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

## Délibération n°2023-12-529

**Objet : Finances**

**Participation des entreprises aux dépenses du club des entrepreneurs – Adhésion 2024**

Séance du 13 décembre 2023

Date de convocation : 5 décembre 2023

Membres en exercice : 58 titulaires

Membres présents : 35 à l'ouverture de la séance

Membres votants présents : 35

Membres ayant donné procuration pour toute la séance : 4 (Mme Perrigault-Launay à M. Féline, M. Spéziale à M. Tempier, M. Téna à Mme Ruiz Mme Leccia à Mme Martin)

Membres ayant donné procuration pour une partie de la séance : 0

Procuration non retenue : 1 (M. Crauste à Mme Gros-Chareyre, suppléante)

Nombre total de voix : 39 à l'ouverture de la séance

Le quorum est atteint 39/58 présents à l'ouverture de la séance

L'an deux mille vingt-trois, le treize décembre à seize heures, le Comité Syndical du PETR Vidourle Camargue (Gard) dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à Aimargues.

**Titulaires avec voix délibérative :** Thierry Féline, Florent Martinez, Josiane Rosier-Dufond, Jean Denat, Bruno Pascal, André Brundu, Mylène Cayzac, Jean-Paul Géraud, Magali Pradeille, Philippe Gras, Patrick Bénézech, Michel Chambellan, Thierry Agnel, Agnès Roy, Véronique Martin, Fabienne Dhuisme, Alain Théron, Loïc Fataccioli, Jean-Jacques Estéban, Jérôme Boisson, Denis Devriendt, Patrick Mary, Yves Person.

**Suppléants avec voix délibérative :** Nathalie Gros-Chareyre, Jean-Claude Campos, Nelly Ruis, André Mégias, Bernard Jullien, Angélique Rouressol, Isabelle Débrie, Catherine Lecerf, Marc Larroque, Marie Pellet-Laporte, Joëlle Ruivo, Florian Tempier.

**Suppléants sans voix délibérative :**

**Absents excusés :** Robert Crauste, Olivier Penin, Lucien Vigouroux, Claude Bernard, Laure-Perrigault-Launay, Marielle Népoty, Pascale Bouillevaux-Bréard, Lucien Topie, Françoise Dugaret, Chantal Villanueva, Jean-Claude Cubilier, Michel De Nays Candau, Alain Bailleu, Katy Guyot, Annick Chopard, Jérémy Pérédes, Joël Téna, Jean-Paul Franc, Cyril Périsse, Rachida Oujeddou, Christophe Tichet, Véronique Vautrin, Angel Pobo, Julien Cohen-Solal, Pascale Fortuna-Deschamps, Agnès Nectoux, Jacky Rey, Alexandra Bruguier, Jean-François Laurent, , Pierre Martinez, Sandrine Guy, Béatrice Leccia, Marie-José Pellet, , Ivan Couderc, François Granier, Cécile Marquier, Véronique Liénard, Sandrine Serret, Jean-Michel Andriuzzi, Michel Debouverie, Sylvain Renner, Pascale Vandamme, Bernard Chluda, Pierre Soujol, Patrice Spéziale, Fabrice Fenoy, Yves Quésada, Jacques Gravegeal , Martine Dubayle-Calbano, Julie Croin.

**Conseil de développement :**

Présents : Robert Lefort, Claude Constant, Bernard Rouger.

Excusés :

**Conseil départemental du Gard et de l'Hérault (sans voix délibérative) :**

Présents :

**Conseil régional Occitanie (sans voix délibérative) :**

Rapporteur : M. Philippe Gras

### Exposé :

Le principe du Club des entrepreneurs Vidourle Camargue est d'organiser la rencontre des chefs d'entreprises du territoire au cours de réunions de savoir-faire qui se déroulent dans une entreprise du territoire et/ou des déjeuners d'entreprises instaurés plus récemment pour intensifier les relations et courant d'affaires.

Un comité technique est en place pour orienter le plan d'actions 2024 du réseau, il associe les représentants du PETR, des CCI de Nîmes et de Montpellier et des représentants désignés parmi les chefs d'entreprises adhérents.

### Rappel des actions 2023 :

- A. 4 Comités de pilotage : le 26 janvier, 12 mai, 29 septembre et 22 novembre 2023.
- B. Rencontres du club des entrepreneurs :
- 1- Visite le 23/02/2023, AUTREFOIS à Milhaud, production de produits du terroir.
  - 2- Visite le 27/04/2023, INTERLOCK à Lunel-Viel, ameublement à partir de matières recyclées.
  - 3- Visite le 28/09/2023, SPG Ferronnerie Gallargues-le-Montueux, Ferronnerie artisanale.
  - 4- Visite le 05/12/2023, COFRUITD'OC à Saint-Just, Coopérative des producteurs.
- C. Déjeuners d'affaires :
- Déjeuner le 26/01/2023, Du côté de chez eux à Lunel-Viel,
  - Déjeuner le 30/03/2023, Le Karousel à Lunel,
  - Déjeuner le 25/05/2023, Le Cartel à Vauvert,
  - Déjeuner le 26/10/2023, Le Saint-Louis à Aigues-Mortes

Par ailleurs le Club des Entrepreneurs Vidourle Camargue est fier d'avoir organisé la Tournée du territoire, soit 6 dates pour des petits déjeuners d'entreprises sur le territoire afin de faire découvrir le club. Ce sont 74 entreprises inscrites en 2023.

Par le biais d'une participation, les entreprises bénéficient des services du club et contribuent aux frais engagés pour l'organisation des rencontres de savoir-faire. Cette participation constitue également une porte d'entrée afin de fidéliser les entreprises pour que « l'effet club » joue pleinement.

Les cotisations permettent un bon fonctionnement du club. Le comité technique a donc proposé d'en reconduire les montants en 2024. Le montant de la participation 2024 est fixé comme suivant, sans changement :

- Entreprises de 0 à 10 salariés = 100 €/an
- Entreprises de 11 à 50 salariés = 200 €/an
- Entreprises de + de 50 salariés = 400 €/an

Afin de ne pas perdre l'adhésion de certains prospects, il est également proposé de créer une modulation pour les entreprises qui adhèrent pour la 1ère fois et en cours d'année :

- 1er semestre : 100 %
- 3ème trimestre : 50 %
- 4ème trimestre : gratuité

### Il est proposé au Comité Syndical :

- De délibérer sur le montant des participations 2024 des entreprises comme citées dans le présent rapport ;
- De délibérer sur la modulation présentée en cas de 1ère adhésion ;
- D'autoriser le Président à signer les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.



Vote pour : 39

Abstention : 0

Vote contre : 0

Le Président  
Pierre MARTINEZ

Pour extrait conforme

Acte exécutoire en vertu de :

- Son dépôt en préfecture et sa publication *le 20.12.23*
- En vertu du décret n°83-1205, le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter du : *20.12.23*

Le directeur général des services, Maxime Charlier